Communiqué de presse du MRAP concernant Eric Zemmour

23/12/2014 à 20h36

Communiqué de presse

Le MRAP a été indigné par les nouvelles déclarations racistes d'Eric Zemmour dans le Corriere della Sera, à l'encontre des musulmans. Elles ne font que développer une pensée de plus en plus réactionnaire, sexiste et raciste dont il est coutumier. Son dernier livre, qui contenait un début de réhabilitation du pétainisme, en atteste s'il en était encore besoin…

Au-delà de cette plainte le MRAP dénonce la complicité des chaînes de télévision, des radios et des médias qui utilisent et promeuvent Eric Zemmour en jouant du caractère outrancier et scandaleux du personnage.

Si le MRAP est très attaché à la liberté d'expression de toutes les opinions et au débat d'idées, il distingue néanmoins, l'expression démocratique nécessairement plurielle dans les médias et le choix éditorial d'une chaîne de télévision, d'une radio ou d'un quotidien, d'offrir des chroniques régulières à un propagandiste du racisme.

Le ton haineux d'Eric Zemmour s'assimile en effet de plus en plus à la haine raciste des chroniques antisémites de "je suis partout", les musulmans ayant remplacé les juifs.

Il en va donc de la responsabilité des supports médiatiques audio ou télévisuels comme de celles des annonceurs qui financent les activités de médias qui donnent tribune à un propagandiste de la haine raciste.

Le MRAP rappelle que le racisme et l'incitation à toutes les discriminations ne sont pas des opinions mais des délits.

Le MRAP étudie la possibilité de porter plainte contre Eric Zemmour, récidiviste, pour ses propos dans le Corriere della Sera.

Paris, le 22 décembre 2014